

Conditions générales de Prestation de service (pour particuliers)

Préambule

Les conditions générales de prestation présentent les droits et obligations de Edith Meyer, 59118 Wambrechies, spécialisée en Sophrologie, prestation de service sous forme de séances individuelles ou collectives, SIRET 792 214 884 000 27, ci-après désigné par le terme « Nous » d'une part et toute personne physique agissant dans le cadre d'une activité non professionnelle ci-après désigné par le terme « Client ».

Toute prestation délivrée par Edith Meyer implique l'adhésion sans réserve, du client aux présentes Conditions générales de Prestation.

Article 1 Objet

Les présentes conditions visent à définir les modalités dans lesquelles Nous accomplirons nos prestations suite à la demande expresse du Client. Les présentes conditions générales pourront être complétées, si besoin est, par des conditions particulières, qui dans ce cas seront annexées.

Article 2 Prestations

Nous proposons des séances de sophrologie Caycédienne individuelles ou collectives.

Article 3 Conditions relatives au Client

Nos Clients devront être majeurs et capables, disposer de pleine capacité juridique. Toute demande de prestation pour une personne mineure devra être accompagnée d'un accord formel du parent ou du tuteur légal.

Article 4 L'offre

Les séances sont « achetées » à l'unité ou au forfait de 6 ou de 12 séances pour l'individuel ou par forfait de 6, 12 ou 24 séances pour les ateliers collectifs.

Article 5 Tarifs applicables

Les tarifs applicables à Nos prestations seront portés à la connaissance du Client avant toute intervention via un affichage en cabinet ou une information écrite remise au client. Pour le 1^{er} RV convenu par téléphone, le client sera informé du tarif à l'oral.

Un Devis et une facture peuvent être remis pour toute demande, ils sont libellés en euros et calculés toutes charges comprises (TTC).

Article 6 Modalités de règlement

Le règlement s'effectue soit par chèque à l'ordre d'Edith Meyer, soit par espèces.

Article 7 Faculté de renonciation

Conformément aux dispositions du code de la consommation relative au démarchage, lorsque le présent contrat est conclu à domicile « pour une prestation à domicile », le client dispose d'un délai de 7 jours pendant lesquels il peut renoncer à l'achat de la prestation qu'il a souscrite. Le client devra notifier l'annulation par lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse indiquée ci-dessous. Le droit de rétractation ne peut être exercé, sauf si les parties en sont convenues autrement, pour les contrats de fourniture de services dont l'exécution a commencé, avec l'accord du consommateur, avant la fin du délai de 7 jours francs.

Article 8 Annulation d'une séance programmée

Toute annulation d'une séance programmée doit se faire 48H ouvrées à l'avance par téléphone ou mail, dans le cas contraire la séance est due.

Article 9 Limite d'intervention

Nous nous réservons le droit de refuser et/ou cesser l'exécution de toute Prestation en cas de :

Agissement illégaux du client, dérive sectaire du client, inadéquation du secteur d'activité, demande du client allant à l'encontre de l'éthique, mission impossible à mettre en œuvre par manque de moyens de la part du client, mission ayant pour effet, directement ou indirectement, de nuire à la santé et/ou à la réputation d'autrui, la demande du client n'est pas légale ou conforme à la législation en vigueur et si nous jugeons que les conditions de travail risquent de mettre en danger notre sécurité ou celle d'autrui.

Article 10 Limitation de garantie

Nous avons une obligation de moyens et ne pouvons être tenu responsable d'une absence de résultat.

Article 11 Confidentialité

Les parties s'engagent réciproquement à une **obligation générale de confidentialité** portant sur toute **information orale (fichiers audio)** ou écrite, quelle qu'elle soit et quel qu'en soit le support, échangé dans le cadre de la prestation, et ce pendant toute la durée du contrat ainsi qu'après son échéance.

Article 12 Cas de force majeure

Nous ne pourrions être tenu pour responsable pour le retard de l'exécution de la prestation en cas de force majeure telle que : les catastrophes d'origine atmosphérique, les grèves de transport ou encore un accident survenu sur le trajet du Sophrologue. Le client sera alors prévenu le plus rapidement possible et la séance sera reportée à une date ultérieure.

Article 13 Loi applicable

Les litiges découlant de l'application des présentes conditions relèvent du droit Français et du Tribunal de Lille.

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, Madame MEYER Sophrologue a mis en place un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : CNPM - MEDIATION DE LA CONSOMMATION. En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site : <https://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale en écrivant à CNPM - MEDIATION - CONSOMMATION - 27 avenue de la libération - 42400 Saint-Chamond »